

Montréal, le 25 février 2021

Bonjour Madame Naud,

Voici l'information demandée par le commissaire Redouan Torkmani lors de la séance questions-réponses du 24 février concernant la navette pour le transport adapté :

Nous avons une planification trimestrielle et élaborons l'horaire des transports selon les besoins et l'horaire de cours des étudiants.

En période de pandémie, nous avons maintenu le service tout au long de l'automne et encore maintenant. La seule nuance c'est que nous avons modulé l'entente avec notre fournisseur : plutôt que le chauffeur attende dans son véhicule stationné sur le campus, un possible déplacement, nous les sollicitons dans un délai de 24 à 48h lorsqu'un étudiant en situation de handicap a des besoins de déplacement sur le campus. Tous les étudiants en situation de handicap qui utilisent le transport adapté ont été avisés de cette formule et jusqu'à maintenant tout s'est bien passé. S'il s'avère qu'avec l'augmentation du nombre de cours en présentiel les besoins en déplacement augmentent, nous ajusterons le tir.

Salutations,

Radhia Hamdane, architecte, M. Sc.A.
Gestionnaire de projets
Bureau de planification et gestion des espaces
BPGE
Tél. (514) 343-6111 # 53051

Direction des immeubles

Université 
de Montréal et du monde.